nunicipal



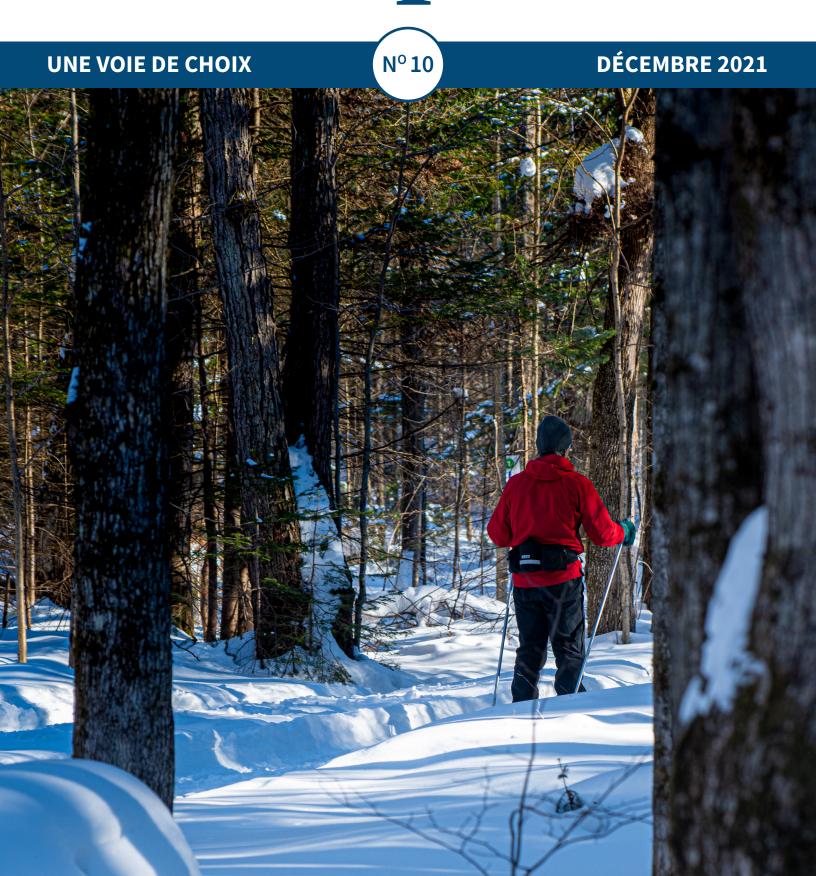


Table des matières

COMITÉS ET RESPONSABLES MUNICIPAUX	3
COMPTES RENDUS DES SÉANCES DU CONSEIL	4
NOUVELLES MUNICIPALES ET AVIS PUBLICS	5
SPORTS, LOISIRS ET ÉVÉNEMENTS	7
CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME	9
DIVERS	10

Le contenu du Journal municipal **UNE VOIE DE CHOIX** est limité à des éléments d'information pertinents et factuels. La Ville, par l'entremise du comité du Journal, n'accepte aucun article de nature éditoriale ou de texte d'opinion de quelque nature que ce soit.

La vocation du Journal municipal étant d'abord et avant tout axée sur la communication au sujet des affaires municipales, le comité du Journal se réserve le droit, en tout temps, d'accepter ou de refuser du contenu qui ne lui semble pas objectif, neutre ou pertinent pour les citoyens.

Par ailleurs, lorsque requis, la Ville se réserve le droit de corriger ou de modifier la mise en page ou le contenu reçu, tout en respectant le sens du texte, dans un souci d'harmonisation et de qualité de l'information diffusée.

Enfin, la forme masculine utilisée dans la rédaction du Journal municipal est nondiscriminatoire et vise uniquement à alléger le texte et à en faciliter la lecture.

PROCHAINE PARUTION

À DÉTERMINER

PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE: PIERRE CHOQUETTE

Comités et responsables municipaux

RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS COMITÉS

MONSIEUR MARIO ALAIN, MAIRE maire@villedeportneuf.com 418 286-3844, poste 21

MONSIEUR JEAN MONFET, CONSEILLER AU POSTE #1 jean.monfet@villedeportneuf.com

Représentant au Comité du développement durable – Fonds Alcoa

Représentant au conseil d'administration de la Résidence Portneuvienne

Représentant substitut à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Représentant substitut au Comité consultatif d'urbanisme Représentant substitut à la Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)

MONSIEUR MARC RIVARD, CONSEILLER AU POSTE #2 marc.rivard@villedeportneuf.com

Maire suppléant

Représentant au conseil d'administration de la Régie portneuvoise de protection incendie Représentant au Comité consultatif d'urbanisme Représentant au Comité de santé et de sécurité au travail

MONSIEUR GÉRARD GILBERT, CONSEILLER AU POSTE #3 gerard.gilbert@villedeportneuf.com

Représentant à la CAPSA

Représentant au Comité d'embellissement Représentant à la Table de concertation culture

Représentant substitut au Parc naturel régional de Portneuf Représentant substitut à la Table de concertation des aînés de Portneuf

Représentant substitut à la Municipalité régionale de comté de Portneuf

Représentant substitut au Comité du développement durable – Fonds Alcoa

MADAME JOËLLE GENOIS, CONSEILLÈRE AU POSTE #4 joelle.genois@villedeportneuf.com

Représentante à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Représentante au Comité du journal municipal et du site Internet

Représentante au Comité de la politique familiale

MONSIEUR GILLES BÉDARD, CONSEILLER AU POSTE #5 gilles.bedard@villedeportneuf.com

Responsable de l'analyse du parc roulant municipal Représentant à la Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)

Représentant à l'Office municipal d'habitation du Grand Portneuf

Représentant auprès du Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

MADAME DIANE GODIN, CONSEILLÈRE AU POSTE #6 diane.godin@villedeportneuf.com

Représentante au conseil d'administration de Reg'Arts Portneuf Représentante à la Table de concertation des aînés de Portneuf Représentante substitut à la CAPSA

Représentante substitut au Comité d'embellissement

Tous les membres du conseil font partie des comités suivants:

Comité d'analyse du parc immobilier municipal Comité du quai et des terrains adjacents

LES RESPONSABLES MUNICIPAUX

info@villedeportneuf.com 418 286-3844

DIRECTION GÉNÉRALE

Mathieu Gingras, poste 26

GREFFE

France Marcotte, poste 24

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE ET TRÉSORERIE

Isabelle Longval, poste 31

ADMINISTRATION

Carrie-France Leclerc, poste 22 Hélène Lavallée, poste 27

INSPECTION MUNICIPALE (PAR INTÉRIM)

Jean-Philippe Goyette, poste 25

SERVICE DES LOISIRS ET DES COMMUNICATIONS

Hélène Poulin, poste 28

RÉCEPTION

Morgane Zaffalon, poste 21

SERVICE DES INFRASTRUCTURES

Denis Dion, poste 32

RÉGIE PORTNEUVOISE DE PROTECTION DES INCENDIES (RéPPI)

Stéphane Bérubé, 418 326-3007

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Jean-François Marcotte, 418 284-9794 (urgence)

BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE

Marcelle Thibault, 418 286-6465

CONTRÔLE ANIMALIER

Kathleen Marcotte, 418 268-4779

Comptes rendus des séances du conseil

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2021

- 1. Ouverture de l'assemblée
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Période de questions
- 4. Adoption du procès-verbal du 15 novembre 2021
- 5. Adoption des comptes payés du mois de novembre 2021
- 6. Dépôt de la liste des contributions électorales
- 7. Calendrier des séances ordinaires 2022
- 8. Avis de motion et présentation, règlement pour fixer les taxes et tarifs 2022
- 9. Adoption règlement créant une réserve financière pour les dépenses liées au développement et à la mise en valeur du parc récréonautique municipal
- Adoption règlement créant une réserve financière pour les dépenses liées à la tenue d'élections municipales
- 11. Adoption règlement créant une réserve financière pour les dépenses liées à la vidange et à la gestion environnementale des boues des étangs aérés de la station municipale de traitement des eaux usées
- 12. Dérogation mineure, rang Charles-Albert
- 13. Mandat à Automatisation D2E
- 14. Modification du titre règlement emprunt #261 (194 000 \$ au lieu de 352 000 \$)
- 15. Transfert du surplus non utilisé dans la réserve financière des élections municipales

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

LE LUNDI, 10 JANVIER 2022, À 19H30 500, RUE NOTRE-DAME

- 16. Dépôt lettre MAMH, rapport de conformité budget et PTI
- 17. Engagement préposés aux loisirs, Base de plein air
- 18. Nomination membre au Comité consultatif d'urbanisme
- 19. Modification résolution 2021-09-191, remorque chauffante
- 20. Modification résolution 2021-11-221, engagement d'un préposé au déneigement classe 2
- 21. Modification résolution 2021-11-220, plans et devis Base de plein air
- 22. PAVL Sous-volet PPA-CE
- 23. Dossier régional SPA (contrôle animalier)
- 24. Renouvellement adhésion au programme d'aide aux employés
- 25. Acceptation et signature entente de services aux sinistrés, Croix-Rouge canadienne
- 26. Quittance finale de l'hypothèque légale de la propriété du 200, rue du Moulin
- 27. Dépôt du registre public des déclarations, élus municipaux
- 28. Période de questions
- 29. Levée de l'assemblée

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2021

- 1. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2022
- 2. Présentation et adoption du programme des dépenses en immobilisations 2022-2023-2024
- 3. Période de questions exclusivement sur le budget et le programme des dépenses en immobilisations
- 4. Levée de l'assemblée

LA VERSION ORIGINALE DES PROCÈS-VERBAUX EST DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE À L'ADRESSE SUIVANTE: WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM

Nouvelles municipales et avis publics

MOT DU MAIRE

Citoyens et citoyennes de Portneuf, c'est avec fierté et bonheur que je m'adresse à vous. La confiance que vous m'avez démontrée ainsi qu'à l'équipe qui compose le conseil de la Ville de Portneuf pour les quatre prochaines années est une belle source de motivation. Sachez qu'au sein de l'équipe des quatre dernières années, c'est avec respect que nous avons travaillé, et ce, toujours dans un but commun, soit d'améliorer la qualité des services offerts à notre communauté. Les quatre premières années à titre de maire se sont déroulées à une vitesse grand « V ». En effet, les dossiers se sont succédés et nous avons pris les décisions que nous avons jugées les meilleures pour nos concitoyens.

Vous avez remarqué plusieurs changements au sein des différentes directions. Ces changements étaient requis pour une amélioration continue de nos services et pour une gestion plus rigoureuse. Ces changements se sont faits de façon professionnelle et en respect des règles et des employés impliqués. Notre directeur général, monsieur Mathieu Gingras, a été le chef d'orchestre de toutes ces améliorations et, sans lui, mon expérience à titre de maire aurait été complètement différente.

La construction du chemin de contournement, la relocalisation de l'Hôtel de ville, la fusion et le réaménagement de nos deux bibliothèques et la création de notre nouveau centre culturel font partie des réalisations dont nous sommes fiers. Nous avons aussi revu notre structure organisationnelle qui s'est caractérisée par l'embauche d'une directrice des loisirs et des communications et d'un coordonnateur des travaux publics et par la création d'un service des infrastructures. Ces changements nous ont permis de mieux cibler certains enjeux et de mieux répondre à certains besoins des citoyens. Au cours du dernier mandat, nous nous sommes aussi penchés sur les problèmes d'alimentation et de qualité de l'eau potable ainsi que sur l'efficacité du service de déneigement, entre autres.

En ce qui a trait au Service des loisirs et des communications, la pandémie a créé un contexte difficile pour le développement de notre offre en activités et en événements. Cependant, des efforts importants ont été consentis dans plusieurs projets et outils de planification qui permettront, à court terme, de bonifier l'offre en loisirs et en activités libres et de l'adapter aux besoins de nos citoyens.

Une autre amélioration pour laquelle nous sommes particulièrement fiers est la création, avec la Ville de Cap-Santé, de la Régie portneuvoise de protection incendie (RéPPI), une première dans la MRC. Cette régie se veut être un partage de ressources et d'équipements pour l'amélioration de la sécurité sur notre territoire. De plus, les exigences du ministère de la Sécurité publique sont de plus en plus strictes et les prochaines années seront marquantes pour la mise en place des procédures d'intervention adéquates permettant d'assurer la sécurité de notre population.

Finalement, je tiens à remercier madame Chantale Hamelin pour ses 16 ans de services comme conseillère et monsieur Bruno Cormier pour ses huit ans de services comme conseiller. Merci aussi à tous les employés qui travaillent au service de la Ville de Portneuf et aux autres conseillers avec qui j'ai la chance de collaborer au maintien d'une saine administration municipale et au développement de notre milieu de vie.

Joyeux Noël et heureuse année 2022!

Mario Alain, ing. et maire de la Ville de Portneuf

JOIGNEZ-VOUS AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME!

Le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) est à la recherche d'un nouveau membre afin de compléter ses effectifs. Ce comité est formé de cinq (5) membres, dont un (1) membre du conseil municipal et quatre (4) autres étant des contribuables résidant dans la municipalité.

Le comité est chargé d'étudier et de soumettre des recommandations au conseil municipal sur toutes questions concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement, la construction et les dérogations mineures.

Toute personne intéressée à se joindre au Comité consultatif d'urbanisme doit communiquer avec madame France Marcotte à france.marcotte@villedeportneuf.com.

HÔTEL DE VILLE | HORAIRE DES FÊTES

LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ DU 23 DÉCEMBRE 2021 AU 7 JANVIER 2022 INCLUSIVEMENT.

TROUSSES D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE | RAPPEL

La Ville de Portneuf souhaite économiser l'eau potable et l'énergie sans compromettre votre confort. En collaboration avec Hydro-Québec, la Ville vous offre **gratuitement** des trousses de produits économiseurs d'eau et d'énergie homologués WaterSense®. Ces produits consomment jusqu'à 40 % moins d'eau que les produits conventionnels: une réduction annuelle pouvant atteindre jusqu'à 100 \$ sur votre facture d'électricité! Quelques 90 trousses sont disponibles, d'une valeur de 26,17 \$ à 35,05 \$ chacune. Une trousse par adresse civique pourra être remise.

INSTALLATION FACILE ET RAPIDE

L'installation des pommes de douche et des aérateurs de robinet est à la portée de tous. Les instructions fournies avec nos trousses expliquent clairement les étapes à suivre.

Trousse 1: pomme de douche à massage fixe (valeur de 26,17 \$)

Une pomme de douche fixe (5,7 l/min) à neuf jets, notamment un jet ultrafin ou puissant et à trois réglages de massage, en thermoplastique ABS avec une connexion en laiton.

Trousse 2: pomme de douche à effet de pluie (valeur de 31,78 \$)

Une pomme de douche fixe d'un diamètre de 12 cm (4,5 po), à 39 jets de pulvérisation et à tête pivotante à 360°, en thermoplastique ABS avec une connexion en laiton.

Trousse 3: pomme de douche téléphone (valeur de 35,05 \$)

Une pomme de douche téléphone ajustable à douze jets, notamment un jet ultrafin ou puissant et trois réglages de massage, en thermoplastique ABS avec une connexion en laiton, un boyau de 2 m (6 pi) et un support.

Pour en savoir plus sur les trousses et l'économie d'eau, visitez le www.hydroquebec.com/economiser-eau.

Pour plus de renseignements sur cette offre ou si vous êtes intéressé à recevoir une trousse, contactez le Service des infrastructures à infrastructures@villedeportneuf.com ou au 418 808-8084, entre 8h00 et 16h00.

CONDITIONS

- Être desservi par le réseau d'aqueduc de la Ville de Portneuf;
- Premier inscrit, premier servi;
- Jusqu'à épuisement des trousses.

POURQUOI S'INTÉRESSER À CETTE SUBVENTION?

En moyenne, une habitation de quatre occupants peut économiser annuellement 43 804 litres d'eau grâce à ces appareils, ce qui équivaut à un potentiel d'économie de 144 \$ sur votre facture annuelle d'électricité!

Le Service des infrastructures de la Ville de Portneuf

CONSIGNES HIVERNALES

STATIONNEMENT DANS LES RUES

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23h00 et 7h00, du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité. Toute personne qui commet une infraction est passible, en plus des frais, d'une amende de 30 \$. Il est important de ne pas stationner dans les rues durant les jours de tempête ou d'accumulation importante de neige afin que le service de déneigement puisse effectuer son travail sans problème. Consultez le règlement RMU-04 « Stationnement » au www.villedeportneuf.com.

DÉNEIGEMENT DES PROPRIÉTÉS | PROTECTION

La Ville vous rappelle qu'il est interdit de se débarrasser de la neige des propriétés privées et publiques dans les rues ou sur les trottoirs. De plus, les boîtes aux lettres doivent être installées à l'extérieur de l'emprise de la route et protégées adéquatement. L'installation doit être conforme aux normes de Postes Canada. Les arbres, arbustes, clôtures ou autres doivent être protégés et situés à l'intérieur de la limite de la propriété des résidents. La Ville ne pourra être tenue responsable des bris survenus accidentellement lors des opérations de déneigement ou d'entretien.

EMPLACEMENT DES BACS DES COLLECTES MÉNAGÈRES

La Ville invite les citoyens à faire preuve de coopération lors des journées de collecte ménagère afin de bien positionner leurs bacs à ordures, à recyclage ou à matières compostables dans leur entrée charretière. Nous vous rappelons que les camions chargés d'effectuer ces collectes sont munis de bras télescopiques leur permettant de prendre vos bacs jusqu'à une distance d'environ six pieds de la chaîne de rue. Il n'est donc pas nécessaire de mettre vos bacs dans la rue. Nous recommandons de positionner les bacs à une distance d'environ deux pieds de la ligne de déneigement (balises hivernales), à l'intérieur de votre entrée charretière, du côté gauche de l'entrée (lorsque l'on regarde la propriété). Ceci évitera le renversement des bacs lors de l'utilisation des grattes à neiges des différents équipements municipaux.

Sports, loisirs et événements

PROGRAMMATION DES LOISIRS HIVER 2022

INSCRIPTIONS EN LIGNE DU 10 AU 20 JANVIER 2022

Nouveautés pour les enfants: cours de patin à glace, de *dekhockey* et atelier de cirque.

Surveillez votre boîte postale dans la semaine du 3 janvier: vous recevrez le dépliant de la programmation.



Vous ne tenez plus en place et souhaitez connaître toutes les activités offertes? Rendez-vous sur le site web de la Ville de Portneuf dans la section « Loisirs, culture et vie communautaire ». Vous y trouverez la programmation des loisirs!

GLISSEZ EN FAMILLE!

Une glissade est aménagée au parc du 110, rue Paquin. La montée est entretenue par le Club de motoneige du Grand Portneuf. L'installation est ouverte tous les jours et tous les soirs. Les conditions de glisse seront optimales lorsque plusieurs centimètres de neige seront au sol.

Bienvenue à tous!

FAITES PARTIE DU COMITÉ CITOYEN DU CENTRE SKI-NEUF

Le Service des loisirs et des communications de la ville souhaite former un groupe de citoyennes et de citoyens qui exécuteront certaines tâches essentielles au bon fonctionnement du Centre Ski-Neuf.



Pistes du Centre Ski-Neuf Crédit photo: Pierre Choquette

RÔLES TENUS PAR LES BÉNÉVOLES

- Patrouiller les pistes selon un horaire et des standards municipaux préétablis;
- Proposer une signalisation adéquate dans les sentiers et les pistes pour assurer la sécurité des usagers et, si requis, collaborer à l'installation de cette signalisation;
- Collaborer à la planification et à l'organisation d'activités ponctuelles faisant la promotion du Centre: randonnée aux flambeaux, initiation au ski de fond auprès de diverses clientèles, activités spéciales, etc.;
- Formuler à la direction du Services des loisirs et des communications des recommandations techniques ou logistiques constructives, si requis et pertinent.

Vous êtes adepte de ski de fond et souhaitez vous impliquer dans votre communauté? Ce comité citoyens est fait pour vous! Transmettez vos coordonnées complètes à loisirs@villedeportneuf.com pour signifier votre intérêt.



Pour plus de détails, communiquez avec Hélène Poulin, directrice du Service des loisirs et des communications au 418 286-3844, poste 28.

NOUVEAUTÉ: BASE DE PLEIN AIR

UN LIEU ACCESSIBLE ET CHAUFFÉ EN TOUT TEMPS!

La Base de plein air est située au 451, boulevard Gauthier. Le sous-sol du bâtiment d'accueil sera désormais ouvert tous les jours de 9h00 à 22h00, dès que les installations telles que la patinoire, l'anneau de glace et le Centre Ski-Neuf seront en opération. Sur place, bloc sanitaire, espace de repos, lieu de fartage pour votre équipement de ski de fond et bien plus!



Sentiers du Centre Ski-Neuf Crédit photo: Pierre Choquette

SENTIER DE FAT BIKE

Un sentier de fat bike est maintenant disponible au Centre Ski-Neuf. Cette première phase de développement offrira aux usagers un sentier de près de cinq kilomètres.

SERVICE DE LOCATION DE SKI DE FOND

Le service de location d'équipement de ski de fond junior sera disponible tous les samedis et dimanches de 10h00 à 16h00, au rez-de-chaussée du bâtiment d'accueil.

L'ouverture se fera le samedi 18 décembre 2021 (ou selon les conditions climatiques).

Conditions de location d'équipement | Ski de fond junior

- L'enfant doit obligatoirement être accompagné d'un parent ou d'un tuteur pour procéder à la location d'équipement;
- Un dépôt de 20 \$ et une carte d'identité (pour valider l'adresse de l'usager) sont exigés;
- La location est d'une durée maximale de six heures consécutives et l'équipement doit être retourné la même journée.

Tarifs de location

Coût résident: gratuit Coût non-résident: 10 \$

Aucune réservation requise

Horaire des Fêtes

Du 24 décembre au 8 janvier (fermé les 25 décembre 2021 et 1^{er} janvier 2022).

Ouverture lors des journées pédagogiques des 10 et 28 janvier et du 11 février.

Pour tous les détails, consultez le site web de la Ville de Portneuf et sélectionnez l'onglet « Loisirs, culture et vie communautaire », puis « Centre Ski-Neuf ».

BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE

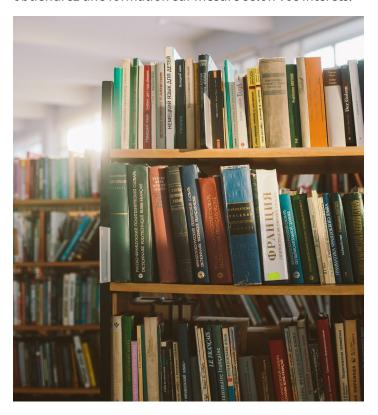
HORAIRE DES FÊTES

Fermée du 17 décembre 2021 au 10 janvier 2022

LA BIBLIOTHÈQUE RECRUTE!

Vous croyez en l'importance de la bibliothèque en tant que milieu culturel vivant et stimulant pour tous? Vous aimez le travail d'équipe et vous souhaitez vous engager dans votre communauté? La bibliothèque a besoin de vous!

Aucune expérience requise, les tâches sont variées et vous obtiendrez une formation sur mesure selon vos intérêts.



Culture, patrimoine et tourisme

CONCOURS PHOTO | FESTIVAL DE LA BANQUISE 2022

Le Festival de la banquise de Portneuf lance un concours de photographie! La date limite pour faire parvenir vos photos est le 20 janvier 2022.

MISE EN CONTEXTE

Cette année encore, le Festival de la banquise de Portneuf profite de la tenue de la 18^e édition de la Course de la banquise pour y greffer sa programmation célébrant le savoir-faire et le patrimoine vivant liés à cette tradition.



Festival de la banquise Crédit photo: Izabel Zimmer

Le quai et le secteur de la marina de Portneuf s'animeront les 25, 26 et 27 février 2022 dans le cadre de ce festival à la programmation multidisciplinaire unique en son genre. Pour cette troisième édition festive se déroulant au cœur de l'hiver, nous lançons l'un des éléments de notre programmation: le concours de photos pour l'exposition *Sous les glaces* qui regroupera 10 photos récentes et anciennes célébrant le patrimoine maritime de la région.

Le jury déterminera des gagnants dans chacun des volets, soit « Photo contemporaine » et « Photo d'archives ».

Cette exposition permettra de mettre en lumière l'évolution des paysages et des activités hivernales au fil du temps. Les photos retenues seront celles mettant le plus en valeur le Saint-Laurent. Les photos des lauréats seront présentées dans un bloc de glace et exposées sur le quai de Portneuf pendant toute la durée de l'événement, et ce, jusqu'à ce que la glace fonde!

MODALITÉS ET RÈGLEMENTS DU CONCOURS

Pour participer, vous devez:

- Résider sur le territoire de la MRC de Portneuf;
- Envoyer une photo qui traite du patrimoine maritime de la MRC de Portneuf;
- Remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site web de l'événement au www.festivaldelabanquise.ca;
- Envoyer le formulaire et vos photos d'au moins 150 ppp et minimum 2000 par 2500 pixels, au plus tard le 20 janvier 2022.

Les participants peuvent soumettre un maximum d'une photo dans chacun des volets.



Festival de la banquise Crédit photo: Izabel Zimmer

Volet 1: Photo contemporaine

La photo doit refléter l'un des aspects du patrimoine maritime de la région de Portneuf, peu importe la saison (exemples: canotiers sur le fleuve, brise-glace, oiseaux sur le fleuve, pêche blanche, etc.).

Volet 2: Photo d'archives

Envoyez-nous une photo d'archives numérisée qui témoigne de l'histoire du patrimoine maritime de la MRC de Portneuf, peu importe la saison (exemples: traversée entre Lotbinière et Portneuf, bateau d'époque traversant le fleuve, excursions, chantier naval, etc.).

Jeanne Couture

jeanne@artefacturbain.ca 418 455-8261

DIVERS

CLUB DE L'ÂGE D'OR | REPRISE DES ACTIVITÉS

Tous les jeudis, entre 13h00 et 16h00, le Club de l'âge d'or tient ses activités au carrefour municipal au 500, rue Notre-Dame, salle 1. Jeux de cartes, discussions et sourires sont au rendez-vous!

Afin de respecter les consignes sanitaires, un maximum de 25 personnes sont admises tous les jeudis. Veuillez noter que le masque est obligatoire lorsque vous êtes en déplacement dans la salle.

Bienvenue à tous!

Nicole Lefebvre, responsable

SALON DE NOËL DES FERMIÈRES DE PORTNEUF

Les 25, 26 et 27 novembre derniers, les Fermières de Portneuf tenaient leur Salon de Noël au carrefour municipal. Plusieurs citoyens et citoyennes sont venus les encourager et sont repartis les bras remplis de cadeaux.

Pour l'occasion, monsieur Joël Godin, député de Portneuf - Jacques-Cartier, s'est déplacé afin de remercier et de féliciter toutes les Fermières pour leur travail formidable.

Bravo à toutes les personnes engagées dans ce bel événement. À l'an prochain!



Salon des Fermières de Portneuf Crédit photo: Hélène Poulin

FONDATION SANTÉ PORTNEUF: LE BONHEUR EST ICI

Décembre est synonyme de bonheur à la Fondation Santé Portneuf qui, depuis de nombreuses années à l'approche de Noël, fait appel à la générosité de la communauté afin de poursuivre l'amélioration des soins dispensés dans Portneuf et de donner, encore et toujours, plus de bonheur aux résidents des six centres d'hébergement de notre région.

Générosité qui, malgré la pandémie et l'annulation des activités de collecte de fonds, est demeurée, ce qui a permis à la Fondation d'accomplir de véritables miracles durant les derniers mois.

Nos résidents ont été lourdement affectés par la pandémie. La Fondation a ainsi versé plus de 75 000 \$ pour contrer les pertes cognitives engendrées chez eux par les mesures d'isolement.

IL EST OÙ LE BONHEUR?

Le bonheur se présente sous diverses formes: le bébé que l'on berce, le chat qui ronronne, la serviette chaude et l'odeur familière à la sortie du bain, la fresque qui rappelle la maison ou la ferme, le massage de mains, la balançoire pour fauteuils roulants, les jeux interactifs, tactiles, de mémoire ou d'association olfactive, le karaoké, les projecteurs de lumières, le tablier sensoriel et le cinéma maison... Toutes ces choses sont sources de joie chez nos aînés et comblent leurs besoins sensoriels.

Le bonheur est également dans les concerts de Noël présentés dans les centres d'hébergement par Katee Julien, porte-parole de la Fondation. Katee s'offre d'ailleurs un cadeau avec ce tour de chant, elle qui avait si hâte de pouvoir, enfin, rencontrer les résidents!

Le bonheur est aussi, bien sûr, dans les nouveaux services mis en place à l'Hôpital régional de Portneuf, dont un appareil de tomodensitométrie (TACO), lequel est en fonction depuis le 1^{er} mars 2021. C'est un investissement de 1 M\$ pour l'organisme et une avancée majeure pour nos soins de proximité.

La Fondation Santé Portneuf



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM

Le Journal municipal a pour mission d'offrir à la population de la ville de Portneuf de l'information sur l'administration municipale et sur les services, activités ou ressources d'intérêt public qu'on retrouve localement et régionalement. Il est publié dix fois par année. Le format Word est requis. Les dates de tombée et les dates de parution du Journal municipal sont disponibles sur le site Web de la Ville dans la section « Journal municipal ».

VOS PHOTOS

Si vous possédez des photos de la Ville de Portneuf et aimeriez les faire paraître dans une prochaine édition, vous êtes invités à les transmettre à l'adresse courriel suivante: charline_morissette@outlook.com via WeTransfer, afin de conserver la qualité des images.

CANDIDATURES | HOMMAGE AUX CITOYENS

Vous connaissez un bon candidat pour l'Hommage aux citoyens? Faites parvenir son nom et une courte description par courriel à charline morissette@outlook.com. Si le candidat est retenu, un texte plus élaboré vous sera demandé.

HÔTEL DE VILLE: 655-A, AVENUE DE L'ÉGLISE, PORTNEUF, G0A 2Y0

www.villedeportneuf.com

téléphone: 418 286-3844

télécopieur: 418 286-4304

info@villedeportneuf.com

EN CAS D'URGENCE: 911

TRAVAUX PUBLICS

418 284-9794

LOISIRS

418 286-3844, poste 28

loisirs@villedeportneuf.com



REJOIGNEZ NOUS SUR FACEBOOK!

Ville de Portneuf | Les loisirs de la ville de Portneuf





Soyez informé immédiatement quand ça compte!

Inscrivez-vous à notre système personnalisé d'alertes concernant votre ville.

NOUVEAU SERVICE GRATUIT

Recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins





INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT!

villedeportneuf.com • 418 286-3844

